

**BUDGET
2025-2026**

Favoriser le changement pour des progrès réels



**FORECAST
Ann Manuel**

BUDGET 2025-2026

Favoriser le changement pour des progrès réels

Province du Nouveau-Brunswick
CP 6000, Fredericton NB E3B 5H1 CANADA
GNB.CA

ISBN 978-1-4605-4203-3 (copie papier bilingue)
ISBN 978-1-4605-4320-7 (PDF : version française)
ISBN 978-1-4605-4319-1 (PDF : version anglaise)

24-01777 | 2025.03 | Imprimé au Nouveau-Brunswick

Introduction

Je reconnais respectueusement que le Nouveau-Brunswick est situé sur les territoires non cédés et non abandonnés des peuples Wolastoqey, Mi'gmaq et Peskotomuhkati. Nous cherchons à réparer et à reconstruire des relations significatives avec les peuples autochtones et à honorer ces terres qui portent les espoirs des générations futures.

Madame la présidente, la population du Nouveau-Brunswick a voté en octobre dernier en faveur d'un nouveau départ, d'un gouvernement qui valorise la responsabilité et la transparence et qui croit en l'importance de la collaboration.

Ces valeurs demeurent centrées dans nos discussions et délibérations durant l'élaboration de notre premier budget, et j'en suis fier. Je tiens à remercier tous les intervenants et les membres du public qui nous ont fait part de leurs idées ces derniers mois durant les consultations prébudgétaires.

Il s'agit d'un budget qui tient compte des réalités économiques auxquelles nous sommes confrontés à l'échelle de la province et du pays. - un budget qui répond aux défis de la population. Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont confié l'impossibilité de consulter un médecin lorsqu'ils en ont besoin, ou souffrir de la pression exercée par l'inflation sur le panier d'épicerie, les loyers et les factures d'électricité.

Dès notre arrivée au pouvoir, nous nous sommes rapidement attelés à la tâche en vue d'amorcer un virage positif et d'honorer nos engagements envers la population.

Notre parti a constaté dès le début de l'année dernière que la hausse des coûts de l'énergie risquait de causer des difficultés aux gens du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi l'une de nos premières initiatives gouvernementales a été de tâcher de réduire les factures d'électricité.

Depuis janvier, les clients résidentiels admissibles bénéficient ainsi d'une remise de 10 % sur leurs coûts mensuels de consommation d'électricité. Nous reconnaissons que les coûts demeurent certes élevés, mais cette mesure a tout de même permis de compenser près d'une année entière de hausses tarifaires, ce qui n'est pas une mince affaire.

Nous avons également adopté une loi sur le plafonnement des loyers qui est entrée en vigueur depuis le 1^{er} février, afin que les gens du Nouveau-Brunswick disposent d'un logement sûr et abordable à l'abri des flambées de prix inattendues.

Madame la présidente, l'importance d'une saine alimentation dans nos écoles nous a été maintes fois rappelée par le personnel enseignant, les administrations scolaires et les familles néo-brunswickoises en difficulté et nous n'avons pas hésité à en faire un engagement primordial de notre gouvernement. Avec le soutien du gouvernement fédéral, nous avons annoncé début février un programme qui nous aidera à respecter notre engagement électoral et à nous assurer que tous les élèves ont le ventre plein afin de bien apprendre. Ce sera un tournant sans équivoque pour les enfants et les jeunes de notre système éducatif.

Madame la présidente, j'ajoute que le personnel infirmier forme l'épine dorsale de notre système de santé et que nous sommes fiers d'avoir pu leur témoigner le respect qu'ils méritent par le biais de primes de maintien en poste. Nous avons à cœur d'honorer cet engagement dans les plus brefs délais.

Nous nous sommes également attaqués à la crise du logement en éliminant la taxe de vente harmonisée sur les immeubles locatifs à logements multiples admissibles dont la construction a commencé le 15 novembre 2024 ou après cette date. Cette mesure met enfin le Nouveau-Brunswick sur un pied d'égalité avec les provinces voisines et devrait favoriser la construction de logements additionnels, dont nous avons grand besoin.

Madame la présidente, ce ne sont là que quelques exemples des réalisations de notre gouvernement depuis notre entrée en fonction, il y a quatre mois. Nous sommes fiers de tout ce que nous avons pu accomplir dans l'intérêt des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois, mais nous demeurons conscients de l'ampleur de la tâche qui nous attend dans un contexte économique en rapide évolution.

Situation économique et financière

Des difficultés imprévues, de piètres décisions des gouvernements précédents et l'insuffisance des investissements dans les secteurs prioritaires nous ont contraints à prendre des décisions très difficiles dans la préparation de ce budget.

Les signes pointent vers un ralentissement de la croissance et les recettes record des années précédentes ne sont pas au rendez-vous cette année, comme nous l'avons souligné lors de la publication des résultats du troisième trimestre, qui a pris fin en décembre dernier.

Quand nous avons appris que le déficit serait plus important que prévu pour l'exercice financier 2024-2025, il est devenu évident que nous aurions du mal à présenter un budget équilibré pour l'exercice financier 2025-2026 sans perturber considérablement les services et les programmes provinciaux.

Il va sans dire que la nouvelle administration et la réorientation politique de nos voisins du Sud s'accompagnent de leur lot de défis, qui n'ont été qu'exacerbés par l'imposition, la levée, la réimposition et les exemptions de droits de douane sur les produits canadiens. Plus de 90 % des exportations internationales du Nouveau-Brunswick sont destinées aux États-Unis et sont directement visées par les mesures tarifaires.

Madame la présidente, les préparatifs en vue de la présentation de ce budget ont été particulièrement exigeants, comme vous pouvez l'imaginer, dans un contexte de revirements quotidiens sur le plan des tarifs, des contre-mesures et des exemptions. La conjoncture reste difficile et ne s'améliorera sans doute pas dans un avenir rapproché.

Comme tant de nos concitoyens et concitoyennes, nous sommes profondément préoccupés par la situation et ses répercussions pour notre province et la population, et nous avons à cœur d'y répondre avec conviction, pragmatisme et compassion pour prêter main-forte aux groupes les plus touchés.

Nous nous sommes donné une certaine marge de manœuvre de manière à renforcer notre capacité d'adaptation aux aléas conjoncturels. Parmi les mesures adoptées, citons le soutien aux entreprises et aux travailleurs et travailleuses touchés par les droits de douane, ainsi que l'octroi de fonds à l'exploration de nouvelles avenues pour favoriser la croissance et la diversification des nouveaux marchés, aujourd'hui plus que jamais nécessaires.

Un programme d'aide de 112 millions de dollars a été mis en place pour répondre à l'imposition des tarifs douaniers, dont un investissement de 25 millions de dollars dans un programme de soutien aux entreprises offert par Opportunités Nouveau-Brunswick. Les fonds des programmes gouvernementaux actuels viendront compléter l'enveloppe. Si nécessaire, ces montants pourront être réaffectés selon les mesures tarifaires, ou encore redirigés vers d'autres actions gouvernementales si la guerre commerciale devait prendre fin avant qu'ils ne soient dépensés.

Notre plan financier comprend également une réserve de prévoyance de 50 millions de dollars pour parer à l'incertitude liée aux droits de douane et à leurs éventuelles répercussions sur l'économie et la population. Notre gouvernement dispose ainsi d'un total de 162 millions de dollars pour répondre aux tarifs en fonction des besoins.

Quelle que soit l'issue de cette guerre commerciale injustifiée, la simple menace de droits de douane a eu pour effet de refroidir les économies du Canada et du Nouveau-Brunswick. Nos entreprises ont dû repenser leurs plans d'investissement avant même l'investiture du nouveau président, compte tenu de son intention avouée de recourir aux droits de douane pour atteindre ses objectifs politiques.

Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor prévoit une croissance du PIB réel de 1,1 % en 2025. En comparaison, la croissance a été constamment égale ou supérieur à 1,5 % au cours des dernières années.

De plus amples renseignements sur les orientations économiques du Nouveau-Brunswick sont fournis dans le document intitulé *Perspectives économiques 2025-2026*.

Notre réalité économique est aujourd'hui est bien différente de ce qu'elle était à notre arrivée au pouvoir en novembre, nous demeurons déterminés à investir dans la population du Nouveau-Brunswick et dans les domaines qui comptent à ses yeux, tout en maintenant le cap sur une gestion budgétaire rigoureuse.

Madame la présidente, le budget 2025-2026 prévoit un déficit de 549 millions de dollars. Il témoigne du besoin urgent d'investir dans la population du Nouveau-Brunswick, à nos communautés et aux différents programmes à l'échelle locale et régionale. Nous ne pouvons plus remettre à plus tard les investissements essentiels qui s'imposent maintenant.

Ce budget est également le reflet de l'évolution rapide de notre situation économique et de la nécessité d'y réagir avec vigueur, tout en respectant notre engagement d'investir dans les secteurs ayant une incidence réelle sur le quotidien de nos concitoyennes et concitoyens.

S'il est prévu que les recettes atteignent 13,8 milliards de dollars, les dépenses devraient quant à elles s'élever à 14,3 milliards de dollars compte tenu des investissements dans les domaines prioritaires que sont la santé, l'éducation, le logement et la résilience économique.

Madame la présidente, nous tenons à ce que les gens du Nouveau-Brunswick sachent qu'il n'a pas été facile de prendre les décisions qui composent ce budget. Nous croyons qu'elles plairont à certains, mais pas à tous. Nos investissements ne manqueront pas de susciter des critiques, tout comme nos décisions d'exclure certaines initiatives du budget. Quoi qu'il en soit, notre priorité demeure d'investir dans la population du Nouveau-Brunswick et dans ce qui lui tient à cœur.

Le rythme auquel nos dépenses augmentent chaque année n'est pas tenable. Contrairement aux années précédentes, nous ne pouvons pas compter sur des recettes record pour combler le manque à gagner. Il est ainsi temps de prendre des décisions difficiles et de réaffirmer notre engagement gouvernemental et sociétal en faveur du changement pour assurer à tous un avenir durable.

Changement transformationnel

Madame la présidente, nous savons que nous devons faire les choses différemment si nous voulons transformer notre province, qu'il s'agisse d'accroître les investissements dans les secteurs prioritaires, de nous attaquer aux problèmes de longue date en matière de santé, d'éducation et de développement social, de contribuer à relever les défis de l'accessibilité financière, de favoriser la croissance ou de faire face aux inquiétudes persistantes quant aux mesures tarifaires.

Dans le souci de déposer un budget qui réponde au mieux aux besoins de la population et qui nous aide à définir les prochaines étapes à long terme, nous sommes allés à la rencontre des gens du Nouveau-Brunswick et avons organisé des consultations prébudgétaires.

En faisant participer les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois, nous nous imposons l'obligation de rendre des comptes et nous garantissons la transparence voulue pour le suivi des dossiers et engagements prioritaires.

Dès le mois de janvier, nous avons invité les membres du public et les représentants d'entreprises, d'organismes à but non lucratif et d'autres groupes d'intervenants à nous faire part de leurs idées sur les enjeux et les possibilités d'importance à court et à long terme au Nouveau-Brunswick. Ces consultations nous ont permis de prendre le pouls de la population et de cerner ses besoins.

Madame la présidente, ce que nous avons appris durant ces échanges n'a pas seulement servi à orienter nos décisions budgétaires, mais servira aussi à planifier les budgets à venir et à assurer la prestation des programmes et services qui comptent pour la population du Nouveau-Brunswick.

Je suis ravi de dire que nous avons reçu un total de 122 courriels comprenant près de 500 commentaires, idées et suggestions dans les deux langues officielles. Plus encore, nous avons rencontré des centaines de personnes, virtuellement et de vive voix, représentant plus de 100 organisations de divers horizons, dont les soins de santé, les arts, le milieu des affaires et la technologie, les Premières Nations, l'éducation, et bien d'autres encore.

Mes collègues du Cabinet et moi-même avons profité de l'occasion pour mieux comprendre les enjeux d'importance pour la population et pour écouter ses idées en vue de lever les obstacles qui empêchent le Nouveau-Brunswick d'être le meilleur endroit au monde où vivre et travailler.

Madame la présidente, nous avons pu constater le besoin pressant de poursuivre la réforme de la gouvernance locale, de remédier à la pénurie de logements abordables et de maintenir les programmes de soutien aux personnes les plus vulnérables. Il a également été question lors de ces échanges de réduire les formalités administratives, de maintenir nos précieux enseignants en poste et d'améliorer les soins de santé, ce dernier sujet ayant été abondamment évoqué.

L'enthousiasme observé à proposer des solutions, des idées et de nouvelles voies est très stimulant et valide notre désir d'embrasser les changements transformationnels, de concrétiser nos promesses, et d'investir dans notre population et notre province. Nous ne pouvons plus balayer les problèmes sous le tapis. Nous devons investir sans plus attendre. Il est temps de prendre notre destin en main et de travailler ensemble à l'atteinte de nos objectifs.

Le dépôt du présent budget ne signe pas la fin de notre travail, loin de là. Il s'agit plutôt de la première étape d'une longue démarche semée d'embûches. Le changement transformationnel prend du temps et ne pourrait se produire sans la participation des parlementaires, des fonctionnaires et de la population que nous servons.

Nous croyons fermement en l'importance de servir la population au mieux de nos capacités. Cela dit, nous ne disposons pas de moyens illimités, tant sur le plan des ressources humaines que financières. Nous devons faire les choses différemment pour relever les défis qui se présentent.

C'est pourquoi, Madame la présidente, j'ai mis mes collègues du Cabinet et leurs ministères au défi d'entreprendre un projet de transformation au cours de la prochaine année civile. L'objectif est de déterminer comment travailler en collaboration avec les parties prenantes, nos partenaires et les collectivités de manière à mieux servir les gens du Nouveau-Brunswick.

À court terme, nous avons demandé aux ministères de s'atteler à recenser les domaines où nous pourrions mettre fin aux initiatives qui ne génèrent pas de résultats et à faire meilleur usage des deniers publics à notre disposition. Nous ne procéderons pas à des réductions générales et ne rognons pas de petits montants aux budgets des programmes, sans distinction. Cette façon de faire ne serait ni stratégique ni adaptée aux priorités de la population.

Cette démarche rigoureuse nous servira à trouver et à exploiter des pistes d'économies dans tous les ministères tout en gardant un processus décisionnel adaptable et réactif. Nous avons demandé aux ministères de préparer des plans de transformation et nous les épaulerons tout au long de l'année pour les aider à atteindre ces objectifs.

Madame la présidente, nous savons qu'il faudra faire appel aux gens du Nouveau-Brunswick sur la façon de faire autrement, particulièrement en ce qui concerne les programmes et services dont les résultats ne sont pas à la hauteur de leurs attentes. Notre gouvernement estime qu'en travaillant de concert avec la population du Nouveau-Brunswick, nos ministres et nos fonctionnaires dévoués trouveront de nouvelles et de meilleures façons de répondre aux besoins de la population.

Un véritable changement transformationnel ne peut se faire en vase clos. Nous avons donc créé une équipe centrale de transformation composée de dirigeantes et dirigeants chevronnés de la fonction publique et chargée de collaborer avec tous les ministères à la mise en commun des plans, à la hiérarchisation des idées et à la promotion de la transformation des services de manière à garantir un changement positif, réel et durable. Mes collègues du Cabinet et moi-même sommes impatients de découvrir les solutions novatrices et les nouvelles possibilités qui se dégageront de cette démarche.

Investir dans la population, tout en cherchant l'équilibre

Madame la présidente, la population nous a confié le mandat d'apporter des changements et de nous attaquer de front aux problèmes. Pour y parvenir, nous devons prendre dès maintenant les décisions qui s'imposent et réaliser les investissements stratégiques nécessaires qui ne sauraient plus tarder. Cette promesse, nous entendons la respecter, faute de quoi les futures générations paieront le prix de notre inaction.

Nous avons évalué les investissements nécessaires pour garantir à la population un meilleur accès aux soins de santé, une stabilité de logement et un bon système d'éducation à toutes les étapes de sa vie.

Les questions suivantes ont guidé nos réflexions : quels investissements pouvons-nous faire dans l'immédiat pour contrer la menace des droits de douane et stimuler une économie plus prospère et productive. Qu'est-ce qui peut attendre l'année prochaine ou celle d'après. Comment repenser l'utilisation de notre argent, de notre personnel, et de nos ressources?

Prioriser les soins de santé

La population a été claire : sa priorité absolue est d'avoir accès à des soins de santé au bon moment et au bon endroit. Nous sommes conscients qu'il faut investir dès maintenant pour stabiliser le système et préparer le changement transformationnel.

Madame la présidente, nous sommes persuadés que nos investissements audacieux en santé serviront les intérêts de la population à long terme. Les gens du Nouveau-Brunswick doivent pouvoir compter sur un système qui priorise des soins préventifs et primaires accessibles. En prenant soin de la santé de la population en amont, nous réaliserons des économies à l'échelle des systèmes de santé et de soins de longue durée et pourrons au bout du compte veiller encore longtemps sur notre population qui vieillit.

Pour atteindre cet objectif, nous devons nous assurer de fournir à chaque Néo-Brunswickoise et Néo-Brunswickois l'accès à des soins primaires. Près de 180 000 personnes au Nouveau-Brunswick n'ont pas de prestataires de soins de santé primaires, ce qui rend difficile la possibilité de voir un médecin en

cas de besoin, que ce soit pour elles-mêmes ou pour leur enfant, et complique la prise de rendez-vous et le renouvellement des prescriptions.

En outre, il est trop souvent impossible pour les personnes qui ont accès à un médecin de recevoir les soins dont elles ont besoin quand elles en ont besoin, puisqu'il leur faut parfois attendre de cinq à six semaines pour une consultation.

Pour régler ces problèmes et d'autres qui minent notre système de santé, nous devons absolument créer un système de soins primaires véritablement collaboratif, souple, et ancré dans la communauté, où tous les professionnels de la santé, notamment les médecins de famille, le personnel infirmier praticien, les intervenantes et intervenants et les professionnels de la pharmacie, peuvent avoir accès en un clic aux renseignements sur la santé pour offrir les bons soins au bon moment.

Madame la présidente, le budget 2025-2026 prévoit près de 293 millions de dollars de plus que l'an dernier pour le ministère de la Santé en vue d'atteindre ce grand objectif.

De cette somme, 30 millions seront investis dans les soins primaires offerts en équipe, connus aussi sous le nom de cliniques de soins communautaires. Cet investissement nous aidera à concrétiser notre engagement électoral sur la création d'au moins 30 équipes locales de santé familiale.

L'élargissement du modèle des cliniques de soins primaires aux quatre coins de la province contribuera à réduire considérablement les listes d'attentes et à accélérer l'accès aux soins de santé pour l'ensemble de la population.

À terme, l'investissement dans les soins primaires profitera à tout le système de santé. Offrir plus de soins de première ligne réduira les chances que les gens se retrouvent aux urgences et libérera ainsi les ressources pour les personnes ayant réellement besoin de soins d'urgence et réduira les temps d'attente. Par ailleurs, il coûte moins cher d'offrir des soins primaires que des soins d'urgence, nous réaliserons donc des économies à long terme et obtiendrons de meilleurs résultats.

Nous savons que pour que ce modèle porte ses fruits, il faut donner aux médecins qui travaillent ici un cadre leur permettant de facturer le temps consacré aux soins des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois. Nous serons heureux de collaborer

avec les médecins pour négocier une nouvelle entente-cadre comportant des modes de rémunération adaptés aux soins primaires.

En prévision de cette transformation plus qu'essentielle, nous avons réservé 15,9 millions de dollars pour la rémunération des médecins prévue par un nouveau cadre de rémunération afin de les inciter à maintenir leur pratique communautaire.

Madame la présidente, pour qu'il soit possible d'offrir les soins voulus au moment et à l'endroit voulus, les professionnels de la santé doivent pouvoir consulter facilement les dossiers de la patientèle. Malheureusement, des systèmes fragmentés, un partage de données déficient et une infrastructure désuète composent le paysage technologique actuel.

Nous investissons donc 19,4 millions de dollars pour poursuivre la transformation de la solution d'information clinique, projet d'envergure s'échelonnant sur plusieurs années dont bénéficieront tous les acteurs du système de santé.

La somme additionnelle de 9 millions de dollars est affectée à la modernisation des systèmes et l'intégration des technologies de soins de santé à l'échelle de la province. En consolidant les ressources et en misant sur les projets de santé numérique, nous simplifions les opérations et améliorons l'accès aux soins et leur qualité, le tout au service de diagnostics précoces et de meilleurs résultats en santé.

Pour concrétiser toutes ces ambitions, nous avons besoin de compter sur du personnel qualifié. Nous savons qu'il est très difficile de recruter des professionnels de la santé formés, c'est pourquoi nous investissons 2 millions pour étendre les activités à cet effet, au pays et à l'étranger.

Les sages-femmes, qui jouent un rôle des plus importants, collaborent avec les autres professionnels de la santé pour offrir un autre modèle de soins prénataux. Comme la demande pour leurs services excède la capacité actuelle, un investissement de 150 000 \$ est prévu pour contribuer à éliminer les obstacles liés à la formation et à l'obtention d'un permis d'exercice et à trouver de nouvelles façons de faire grandir la profession.

La prévention et la détection précoce visées par les programmes de dépistage du cancer en place permettent de sauver des vies et d'améliorer les résultats pour la santé. Considérant que le cancer du col utérin est une maladie largement évitable,

et que le virus du papillome humain (VPH) compte pour 90 % des cas de tous les cancers du col utérin invasifs, nous investissons 462 000 \$ dans un projet du Réseau du cancer du Nouveau-Brunswick pour l'instauration d'un test de VPH pour le dépistage primaire du cancer du col de l'utérus avec option d'autoprélèvement d'échantillons à domicile.

Madame la présidente, pour beaucoup d'entre nous, fonder une famille est une décision qui ne se prend pas à la légère. Et lorsque des problèmes de fertilité et la lourde charge financière liée au traitement d'infertilité viennent s'ajouter à la donne, le rêve peut devenir inaccessible pour plusieurs.

C'est pourquoi nous avons prévu plus de 1,9 million de dollars pour faciliter l'accès au traitement de fertilité en finançant un cycle de fécondation in vitro par ménage sous forme de remboursement. En concrétisant cet engagement, parmi les premiers que nous avons pris, nous harmonisons nos pratiques à celles des autres administrations canadiennes.

Soutenir la population vieillissante du Nouveau-Brunswick

Les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin de services de santé à chaque étape de la vie : à l'enfance, au moment de fonder une famille et pour vieillir dans la dignité.

Madame la présidente, nous faisons les investissements nécessaires pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population vieillissante de notre province.

Étant donné les nombreuses maladies respiratoires qui touchent la population vulnérable de personnes âgées, nous investissons dans l'expansion du programme de vaccination contre le VRS. Les personnes âgées de 75 ans ou plus pourront dorénavant se faire vacciner gratuitement.

Madame la présidente, lors des consultations prébudgétaires, nous avons entendu des témoignages de vive voix sur le manque de soutien communautaire et de sensibilisation entourant la maladie d'Alzheimer et la démence.

Je suis heureux d'annoncer que le budget 2025-2026 prévoit un investissement de 2 millions de dollars pour une stratégie et un plan d'action sur la démence. Ces fonds seront utilisés pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de démence et celle de leurs aidants, pour contribuer à la prévention et pour permettre aux personnes souffrant de démence de rester chez elles en toute sécurité le plus longtemps possible.

En outre, nous avons fait équipe avec le gouvernement fédéral dans le cadre d'un accord bilatéral afin d'élaborer le plan d'action Vieillir dans la dignité, qui garantit des normes élevées dans les établissements de soins de longue durée et qui permet de continuer à fournir et à améliorer les services de soins à domicile et en milieu communautaire. Au cours de l'exercice actuel, nous investissons plus de 1,5 million de dollars pour nous aider à poursuivre ce travail important, en plus des 8,3 millions de dollars engagés dans le budget de capital.

Madame la présidente, les investissements dans les soins à domicile sont parmi les plus avisés qu'un gouvernement puisse faire pour obtenir des résultats à la hauteur de ses attentes et de celles des aînés.

Toutes les personnes âgées au Nouveau-Brunswick doivent avoir la possibilité de faire des choix quant aux soins qu'elles reçoivent. Certaines d'entre elles souhaitent vieillir et rester chez elles de façon sécuritaire aussi longtemps que possible. Des soins à domicile abordables leur permettraient de le faire.

Les seuils de revenu utilisés pour évaluer l'aide financière pour le soutien à domicile n'ont pas augmenté depuis 1997, soit depuis près de 30 ans. Dans certains cas, cela signifie que plus de 77 % du revenu pourrait être réclamé pour couvrir le coût des services. Cette situation est intenable. Les gouvernements de toute allégeance ont promis tour à tour d'aider les personnes âgées à rester plus longtemps chez elle, mais aucun n'a pris les mesures transformationnelles nécessaires pour le faire.

Notre gouvernement investit la somme de 10 millions de dollars pour respecter son engagement à rendre les soins à domicile plus abordables et à aider la population vieillissante à profiter du confort de son foyer le plus longtemps possible.

Madame la présidente, la liste des personnes en attente d'un placement dans un foyer de soins ne cesse de s'allonger. Pour nous aider à remédier à cette situation, nous investissons 22 millions de dollars dans les foyers de soins et dans des lits de soins spécialisés, afin de freiner l'allongement de cette liste et de réduire le nombre de personnes en attente d'une place.

Madame la présidente, de très nombreuses personnes âgées du Nouveau-Brunswick ont œuvré toute leur vie à l'amélioration de notre province, dans l'espoir d'assurer un avenir radieux aux générations futures. Notre gouvernement estime que d'investir dans leur confort et dans les soins qui leur sont prodigués, ainsi que dans le soutien de leurs proches aidants, est une décision des plus judicieuses.

Jeunesse et éducation

Madame la présidente, cette année, nous investissons 10 millions de dollars dans un changement transformationnel pour que les enfants et les jeunes qui ont des besoins exceptionnels et qui ont subi des traumatismes bénéficient de services de soutien uniformes de qualité supérieure. Grâce à l'approche de prestation de services intégrés et à la collaboration entre les ministères, nous avons la possibilité d'améliorer le système pour ces enfants et ces jeunes, ainsi que pour le personnel dévoué qui s'en occupe.

Les enfants et les jeunes qui reçoivent des services du ministère du Développement social ont tous des besoins uniques. Certains nécessitent des services de soutien clinique intensifs et des interventions adaptées à leurs particularités.

Nous reconnaissons que le modèle actuel ne répond pas aux besoins croissants de la population et qu'un changement s'impose pour que les enfants et les familles reçoivent l'aide et les services auxquels ils sont en droit de s'attendre.

La détection et l'intervention rapides sont essentielles lorsque le mieux-être d'un enfant ou d'un jeune est compromis. En 2025-2026, notre gouvernement investira près de 8,7 millions de dollars dans une approche centrée sur l'enfant, comme le préconise la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*. Ces sommes serviront à promouvoir les intérêts, la protection, la participation et le bien-être des enfants et des jeunes, ainsi que la santé et le bien-être des familles.

Il ne fait pas de doute pour notre gouvernement qu'investir dans les enfants pave la voie à un Nouveau-Brunswick plus fort. Nous voulons un avenir brillant pour le Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, il faut commencer par veiller à ce que les élèves de la province obtiennent la meilleure éducation possible, et ce dès le départ. En donnant aux réseaux de l'éducation les ressources dont ils ont besoin, nous préparons nos enfants à la réussite.

La première étape est la petite enfance, il faut veiller à ce que les familles aient accès à des places de qualité abordables en garderie.

C'est pourquoi nous avons travaillé avec le gouvernement fédéral pour fournir des places dans des garderies désignées. Nous avons récemment annoncé un investissement provincial de 200 millions de dollars sur cinq ans. Cette mesure n'en est qu'une parmi d'autres qui subventionneront plus de 17 000 places en garderie au moyen de divers programmes. Grâce à cet engagement, plus de parents

paieront moins cher pour que leurs enfants soient entre de bonnes mains et apprennent dans un bon milieu alors qu'eux-mêmes participent au marché du travail.

Madame la présidente, le personnel enseignant nous a dit à maintes reprises qu'il souhaitait du soutien et de la stabilité en salle de classe, nous les avons entendus. C'est pourquoi nous investissons 32,4 millions de dollars de plus que l'an dernier pour des assistantes et assistants en éducation et des mentors en gestion du comportement, qui jouent tous un rôle clé en aidant les enfants à apprendre de la manière qui leur convient le mieux.

L'intégration aux équipes scolaires des mentors en gestion du comportement a été instrumentale à la création de milieux propices à l'apprentissage et au travail. Depuis 2021, les premières écoles dotées de ces professionnels ont constaté une diminution des problèmes de comportement graves, une amélioration de l'assiduité et une réduction des suspensions.

Ces mesures sont un pas dans la bonne direction, mais nous ne pouvons pas nous arrêter là. Nous avons encore beaucoup de travail à faire. Comme le mentionnait récemment le discours sur l'état de la province, il faut absolument s'attaquer à l'amélioration des compétences en lecture et en mathématiques dans notre province et trouver un moyen de lutter contre l'absentéisme chronique dans nos écoles.

L'éducation est une véritable panacée, mais pour bien en tirer profit, les élèves doivent être en classe pour apprendre. Nous investissons un peu plus de 2,1 millions de dollars pour l'ajout d'enseignantes et enseignants de soutien à l'apprentissage pour donner aux élèves tous les moyens de réussir.

Un trop grand nombre d'élèves du Nouveau-Brunswick souffrent d'insécurité alimentaire et, compte tenu de l'augmentation constante du coût des aliments, cette tendance n'est pas près de ralentir. En plus des 11 millions de dollars investis sur les trois prochaines années par le gouvernement fédéral dans un programme de déjeuners sains, notre gouvernement s'est engagé à consacrer une somme additionnelle de 19 millions de dollars à un programme de dîners favorisant des aliments locaux dans la mesure du possible. En effet, un élève apprend mieux le ventre plein.

Les inscriptions continuent d'augmenter. Nous devons donc nous assurer de disposer d'installations adéquates pour accueillir les élèves et d'avoir le personnel dévoué nécessaire pour les aider dans leur parcours. Une enveloppe additionnelle près de 16,4 millions de dollars sera investie pour augmenter le nombre d'enseignants en conséquence.

Le Nouveau-Brunswick connaît une pénurie d'enseignantes et enseignants, ce qui augmente la pression sur le personnel en place. Nous investissons donc 4 millions de dollars dans le recrutement et la fidélisation du personnel enseignant.

Cet investissement vise un processus d'accueil sur mesure et du perfectionnement professionnel pour faciliter l'intégration dans l'environnement néo-brunswickois; le recrutement d'un plus grand nombre d'enseignantes et enseignants formés dans la province; la fidélisation des personnes en début de carrière; et l'amélioration de l'expérience des employés, ce qui comprend les projets actuels sur la composition des salles de classe, la charge de travail et le mieux-être.

Nous pensons que l'adoption de mesures comme celles-ci, décrites dans le budget 2025-2026, permettra à notre province de se doter d'un système éducatif qui sert non seulement les élèves, mais aussi les personnes qui consacrent leur vie à l'enseignement.

Logement

Madame la présidente, l'atténuation des effets de la crise du logement demeure une priorité pour notre gouvernement. Nous savons que la situation demeure critique dans notre province, c'est pourquoi nous augmentons le budget de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick de 18,6 % cette année, soit une augmentation de 36,6 millions de dollars.

Nous avons un plan pour construire plus de logements et faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick aient accès à un toit abordable. Un plan qui fait appel à la conception universelle et l'établissement de solides partenariats avec les municipalités, les organismes à but non lucratif, les coopératives et les organismes communautaires.

Peu de temps après notre arrivée au pouvoir, nous avons, en guise de première étape de notre examen de la *Loi sur la location de locaux d'habitation*,

instauré un plafonnement de l'augmentation des loyers à 3 %, rajusté annuellement, qui est entré en vigueur le 1^{er} février dernier.

Afin de soutenir ce plafonnement, nous investissons la somme additionnelle de 2,3 millions de dollars, qui servira aussi à créer un programme complet d'information et de sensibilisation. Ce nouveau programme informera les gens du Nouveau-Brunswick de leurs droits et obligations aux termes des dispositions actuelles de la *Loi* et les tiendra au courant des modifications.

Comme partout ailleurs au Canada, la demande de logements dépasse l'offre dans notre province. Cette situation fait grimper les prix et expose les gens au risque de se retrouver en situation d'itinérance. Depuis son instauration, la prestation d'aide au loyer versée directement au locataire, qui est un programme de prêt aux locataires visant à les aider lorsqu'ils n'arrivent pas à payer leur loyer, a aidé 7 200 ménages.

Nous augmentons de près de 21,1 millions de dollars le financement de cette prestation afin d'améliorer la qualité et la diversité des options de logement abordable et pour que les locataires néo-brunswickois soient en meilleure position pour choisir l'endroit où ils vivent. Cet investissement permettra à lui seul d'aider 2 500 autres ménages annuellement.

Une somme additionnelle de près de 3,3 millions de dollars est investie dans le parc de logements publics actuel. Cet investissement contribuera à financer les réparations nécessaires et les services de gestion d'immeubles ainsi que des travaux de réparations majeures, de modernisation et d'amélioration de logements.

La Société d'habitation du Nouveau-Brunswick a mis en œuvre plusieurs initiatives connexes dans le cadre de la stratégie provinciale du logement, notamment en octroyant des fonds pour les logements accessibles et en augmentant le montant du financement pour la construction de logements subventionnés. Nous investissons une somme additionnelle de 4,6 millions de dollars dans le Programme de logement locatif abordable de la Société.

Aider les plus vulnérables

Madame la présidente, nous luttons contre l'itinérance en investissant près de 4,7 millions de dollars pour améliorer les services de soutien complets grâce aux

partenariats actuels entre le ministère du Développement social et les organismes communautaires.

Madame la présidente, pas un jour ne passe sans que nous entendions des histoires tragiques de victimes de violence conjugale subissant des services sans nom et de la nécessité d'offrir plus de soutien. Il est essentiel d'avoir des ressources pour les personnes qui envisagent de quitter une relation violente, cette décision peut parfois sauver une vie.

Notre gouvernement investit plus de 9 millions de dollars dans des maisons de transition, des logements de deuxième étape, des services d'approche en matière de prévention de la violence conjugale et des programmes communautaires de services de soutien aux victimes de violence sexuelle dans la province, dans l'espoir de faciliter la prise de décision.

Les maisons de transition constituent une première étape importante, mais ne sont pas destinées à être des solutions permanentes. Les logements de deuxième étape offrent aux femmes et à leurs enfants un hébergement sécuritaire, positif et abordable pour un maximum de 18 mois. Le Programme d'approche en matière de prévention de la violence conjugale quant à lui propose dans toute la province des services comme des séances d'information, du soutien émotionnel aux victimes, des évaluations des risques et de l'aide pour s'orienter dans les services offerts. Il s'agit là de programmes inestimables pour les personnes survivantes qui vivent dans la collectivité plutôt que dans un logement désigné.

De plus, des ressources sont nécessaires pour prévenir la victimisation des personnes les plus vulnérables et les plus à risque dans nos communautés. Le présent budget prévoit la création d'une unité provinciale spécialisée qui mènera des enquêtes sur les cas les plus graves et les plus complexes de violences sexuelles et de traite de personnes.

Madame la présidente, nous veillons à ce qu'il y ait des services pour épauler les personnes les plus vulnérables de notre province.

Investir au Nouveau-Brunswick

Madame la présidente, je vous ai parlé de soins de santé, d'éducation et de logement, mais d'autres investissements dignes de mention figurent aussi dans notre budget.

Les gouvernements locaux, les commissions de services régionaux et les associations municipales ont fait savoir que la capacité fiscale actuelle des gouvernements locaux n'est pas adaptée à leurs besoins et qu'une réforme fiscale s'impose. De plus en plus dépendants des recettes d'impôt foncier, ils doivent également composer avec la hausse des coûts liée à l'inflation, les infrastructures vieillissantes et les besoins diversifiés en prestation de services.

Notre gouvernement a l'intention de déposer une loi sur un nouveau modèle de financement pour réformer la fiscalité et ouvrir la voie à la diversification des recettes devenue nécessaire pour assurer la viabilité et la prévisibilité.

L'accessibilité est un autre secteur très important dans lequel l'augmentation des investissements favorisera les programmes et services qui changent des vies. Nous faisons évoluer les mesures législatives en la matière et créons un bureau de l'accessibilité pour encadrer la mise sur pied d'un nouveau comité interministériel traitant de la question. Ce bureau relèvera du ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

Le Ministère poursuivra par ailleurs son analyse rigoureuse sur les causes profondes du racisme systémique afin de trouver des solutions pour en éliminer les effets dommageables.

Madame la présidente, un changement transformationnel s'impose à l'échelle du gouvernement, et pas uniquement dans les plus grands ministères. Nous transformerons l'appareil judiciaire en investissant 5 millions de dollars dans des technologies visant la transformation numérique et l'amélioration des services.

Le projet fera en sorte d'inscrire les causes aux rôles des tribunaux et de gérer les dossiers judiciaires en temps réel et de sécuriser les renseignements personnels. La partie plaignante pourra déposer ses dossiers par voie électronique, lesquels seront accessibles à partir de n'importe où pour qui en a besoin. Nous sommes conscients que nous devons nous attaquer aux retards qui minent notre système judiciaire; le recours à la technologie et la réaffectation des ressources contribueront à donner corps à ce projet.

Un gouvernement de confiance

Madame la présidente, lorsque nous avons été élus, nous nous sommes engagés à faire les choses différemment. À entrer réellement en contact avec la population et à être à son écoute.

Nous joignons la parole aux actes et renouons avec les Premières Nations en reprenant les négociations de gouvernement à gouvernement pour amorcer une véritable réconciliation économique et rebâtir la confiance.

Nous avons promis de nous remettre à la tâche avec les groupes de négociation pour améliorer les relations de travail et conclure ces négociations qui s'éternisaient. Et c'est ce que nous faisons.

Ce ne sont là que deux exemples de la manière dont nous travaillons à changer les façons de faire, en prêtant une oreille attentive à la population, en faisant preuve de transparence et en instaurant une culture de collaboration.

Madame la présidente, les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent à ce que nous fassions preuve de rigueur, de transparence et de collégialité dans la prestation des services. Ils s'attendent à ce que nous composions avec l'investissement dans les personnes et l'équilibre budgétaire, à ce que nous choissions les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois et leurs priorités.

Les décisions énoncées dans notre premier budget traduisent ces priorités : nous investissons dans la population de notre belle province.

Nous ne sacrifierons pas les progrès en matière de santé et d'éducation ni les efforts pour trouver des solutions aux sérieux problèmes d'abordabilité qui coûtent à la population du Nouveau-Brunswick pas plus que nous nous déroberons devant notre responsabilité de lutter contre les contrecoups des droits de douane, au seul profit de la situation financière.

Le Nouveau-Brunswick nous a élus dans l'espoir que nous nous attaquions aux obstacles à surmonter, et nous avons l'intention de respecter nos engagements.

Notre plan pluriannuel reflète la période d'instabilité que nous traversons. Il tient compte d'un contexte économique difficile et du besoin pressant d'améliorer les principaux services publics utilisés quotidiennement par les gens du Nouveau-Brunswick.

Plan pluriannuel (en millions de dollars)

	Budget 2025- 2026	Plan 2026- 2027	Plan 2027- 2028	Plan 2028- 2029
Recettes	13 792	14 247	14 749	15 260
Dépenses	14 341	14 694	15 053	15 404
Excédent (déficit)	(549)	(447)	(304)	(144)
(Augmentation)	(929)	(917)	(675)	(486)
Diminution de la dette nette				
Ratio de la dette nette au PIB (pourcentage)	26,6 %	27,7 %	28,3 %	28,5 %

Madame la présidente, trop longtemps le gouvernement n'a eu dans sa mire que l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette, au détriment des besoins de la population du Nouveau-Brunswick. Il y a plusieurs façons de faire preuve de responsabilité financière, et c'est beaucoup plus qu'une simple affaire de chiffres.

La responsabilité financière nécessite que nous travaillions au profit de la population du Nouveau-Brunswick, que nous respections nos engagements et que nous nous adaptions selon l'évolution de la situation. Cependant, cela ne signifie pas que nous renonçons à atteindre de l'équilibre budgétaire. Pour l'instant, nous prenons les décisions qui nous aideront à affronter la tempête et à faire les choses différemment à l'avenir. Je crois que nous en sortirons plus forts.

Comme notre ratio de la dette nette au PIB est estimé être le plus faible du pays à l'est de la Saskatchewan, nous disposons d'une certaine marge de manœuvre pour relever les défis qui se présentent. Nous continuerons d'évaluer la santé financière de la province en surveillant de près les principaux indicateurs financiers. Il ne s'agira toutefois pas de notre unique priorité, dans la mesure où nous sommes déterminés à aborder tous les défis de front.

Conclusion

Madame la présidente, gouverner va de pair avec faire des choix difficiles et investir là où c'est le plus nécessaire. Le présent budget n'est peut-être pas celui que nous espérons en novembre, mais nous estimons qu'il concilie les besoins de la population du Nouveau-Brunswick et nos réalités financières, tout en évitant de pelleter les problèmes par en avant pour les générations futures.

Son élaboration nous a conduits à prendre de difficiles décisions. Cela dit, nous savions que s'il nous fallait choisir entre présenter un budget équilibré ou agir dans l'intérêt de la population de la province, nous pencherions toujours en faveur de ses priorités et du bien-être des communautés.

Les investissements présentés aujourd'hui nous feront réaliser des économies à long terme. À défaut d'agir rapidement, les problèmes avec lesquels nous sommes aux prises ne feront que s'aggraver et nous coûter encore plus cher. Nous en avons été témoins maintes et maintes fois, et nous en subissons aujourd'hui les contrecoups.

Voilà pourquoi nous cherchons à y trouver des solutions sans plus tarder et misons sur des changements en profondeur visant à réduire les dépenses futures.

En d'autres termes, nous investissons dans notre avenir.

Notre budget témoigne de notre volonté d'agir différemment pour offrir de nouveaux – et meilleurs – résultats à la population en matière de soins de santé, d'éducation, de logement et plus encore. En déposant le présent budget, nous jetons les bases d'un changement transformationnel et durable pour le Nouveau-Brunswick.

Madame la présidente, c'est un privilège d'être le ministre des Finances de ce gouvernement, et je ne prends pas cette responsabilité à la légère. Depuis ces derniers mois, j'ai eu bon nombre d'occasions d'échanger avec mes concitoyennes et concitoyens de notre merveilleuse province. Je n'ai jamais eu de doute sur ce qui compte le plus : nos citoyens.

Voir à ce que les parents puissent consulter rapidement un médecin lorsque leur enfant est malade, veiller à ce que les enseignantes et enseignants sachent à quel point ils sont appréciés et le démontrer en mettant tout le soutien nécessaire à leur

disposition, et faire en sorte que quiconque souhaite avoir un bel avenir ici puisse avoir un foyer, élever une famille et vieillir dans la dignité.

Je dirais humblement que tout cela est possible si nous nous engageons maintenant à réaliser les changements transformationnels nécessaires pour progresser dans les domaines qui comptent le plus, aujourd'hui et pour les futures générations.

ANNEXE : RÉSUMÉ BUDGÉTAIRE

**ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT
(en milliers de dollars)**

	Exercice se terminant le 31 mars		
	2025	2025	2026
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Recettes			
Compte ordinaire.....	12 761 453	12 722 145	13 196 567
Compte de capital.....	26 820	34 757	23 470
Compte à but spécial.....	172 486	180 666	196 132
Organismes de services spéciaux (nettes).....	128 037	111 091	153 941
Gains du fonds d'amortissement.....	207 400	217 200	222 200
Recettes totales	13 296 196	13 265 859	13 792 310
Charges			
Compte ordinaire.....	12 066 835	12 486 189	13 033 891
Compte de capital.....	197 862	208 441	188 121
Compte à but spécial.....	199 565	199 812	225 190
Organismes de services spéciaux (nettes).....	128 415	106 664	201 442
Amortissement des immobilisations corporelles.....	662 659	663 606	692 703
Charges totales	13 255 336	13 664 712	14 341 347
Excédent (Déficit) - Avant plan d'urgence.....	40 860	(398 853)	(549 037)
Plan d'urgence.....	-	-	(50 000)
Excédent (Déficit) - Après plan d'urgence.....	40 860	(398 853)	(599 037)

ÉTAT COMPARATIF DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE
(en milliers de dollars)

	Exercice se terminant le 31 mars		
	2025	2025	2026
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Dettes nettes - Début de l'exercice.....	(12 362 240)	(11 829 141)	(12 500 348)
Changements durant l'exercice			
Excédent (Déficit).....	40 860	(398 853)	(549 037)
Investissement dans les immobilisations corporelles.....	(1 018 860)	(935 960)	(1 072 886)
Amortissement des immobilisations corporelles.....	662 659	663 606	692 703
(Augmentation) Diminution de la dette nette.....	(315 341)	(671 207)	(929 220)
Dettes nettes - Fin de l'exercice.....	(12 677 581)	(12 500 348)	(13 429 568)
Rapport entre la dette nette et le PIB.....	26,7 %	25,6 %	26,6 %

RECETTES TOTALES
2025-2026
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE	COMPTE ORDINAIRE	COMPTE DE CAPITAL	COMPTE À BUT SPÉCIAL	ORGANISMES DE SERVICES SPÉCIAUX	TOTAL
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	12 871	-	-	-	12 871
Assemblée législative.....	682	-	-	-	682
Autres organismes.....	662 344	-	-	-	662 344
Développement social.....	20 376	-	-	-	20 376
Éducation et Développement de la petite enfance.....	237 291	-	67 252	-	304 543
Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....	139 129	-	2 849	5 274	147 252
Énergie.....	3 000	-	-	-	3 000
Environnement et Gouvernements locaux.....	3 763	-	110 560	-	114 323
Finances et Conseil du Trésor.....	11 513 960	-	66	-	11 514 026
Gouvernement général.....	11 248	-	-	-	11 248
Justice et Sécurité publique.....	251 419	-	17 901	-	269 320
Opportunités Nouveau-Brunswick.....	6 100	-	-	-	6 100
Ressources naturelles.....	99 003	7 196	8 624	-	114 823
Santé.....	176 304	-	1 500	-	177 804
Société d'habitation du Nouveau-Brunswick.....	57 120	50	510	-	57 680
Société de développement régional.....	1 062	-	-	186 002	187 064
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	6 918	-	5 620	8 600	21 138
Transports et Infrastructure.....	6 951	16 224	650	113 820	137 645
Total partiel	13 209 541	23 470	215 532	313 696	13 762 239
Gains du fonds d'amortissement.....	-	-	-	-	222 200
Opérations intercomptes.....	(12 974)	-	(19 400)	(159 755)	(192 129)
RECETTES TOTALES	13 196 567	23 470	196 132	153 941	13 792 310

ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE PRÉVUES SELON LA PROVENANCE
(en milliers de dollars)

	Exercice se terminant le 31 mars		
	2025	2025	2026
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Taxes et impôts			
Impôt sur le revenu des particuliers.....	2 440 000	2 467 000	2 561 000
Impôt sur le revenu des sociétés.....	690 200	726 400	753 600
Impôt foncier provincial.....	506 500	509 750	545 904
Taxe de vente harmonisée.....	2 380 900	2 244 600	2 319 500
Taxe sur l'essence et les carburants.....	200 000	205 000	200 000
Taxe sur le tabac.....	75 000	62 000	62 000
Taxe sur le pari mutuel.....	500	500	500
Taxe sur les primes d'assurance.....	91 255	91 855	97 125
Taxe sur le transfert de biens réels.....	49 000	54 000	57 000
Taxe sur le capital des corporations financières.....	34 500	34 500	35 000
Droit sur le cannabis.....	14 000	12 900	14 000
Droit sur les produits de vapotage.....	1 000	1 000	4 000
Pénalités et intérêts.....	16 000	17 000	16 500
Total partiel - taxes et impôts	6 498 855	6 426 505	6 666 129
Produits de placements.....	284 507	235 669	236 003
Licences et permis.....	167 694	178 043	172 826
Vente de biens et services.....	549 634	577 663	562 370
Redevances.....	83 228	78 965	79 946
Recettes des organismes.....	208 946	210 590	208 310
Amendes et peines.....	6 976	6 243	6 733
Recettes diverses.....	78 079	110 863	69 965
TOTAL - RECETTES DE PROVENANCE INTERNE.....	7 877 919	7 824 541	8 002 282
Subventions inconditionnelles – Canada			
Paiements de péréquation.....	2 897 020	2 897 020	3 123 278
Transfert canadien en matière de santé.....	1 085 445	1 075 139	1 127 700
Transfert canadien en matière de programmes sociaux.....	352 406	349 041	359 200
Autres.....	1 866	1 866	1 866
Total partiel - subventions inconditionnelles – Canada	4 336 737	4 323 066	4 612 044
Subventions conditionnelles – Canada.....	559 517	588 441	595 215
TOTAL - SUBVENTIONS DU CANADA.....	4 896 254	4 911 507	5 207 259
Total partiel	12 774 173	12 736 048	13 209 541
Opérations intercomptes.....	(12 720)	(13 903)	(12 974)
TOTAL - RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE.....	12 761 453	12 722 145	13 196 567

CHARGES TOTALES
2025-2026
(en milliers de dollars)

MINISTÈRE	COMPTE ORDINAIRE	COMPTE DE CAPITAL	COMPTE À BUT SPÉCIAL	ORGANISMES DE SERVICES SPÉCIAUX	TOTAL
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	50 485	715	-	-	51 200
Assemblée législative.....	38 364	-	-	-	38 364
Autres organismes.....	423 699	-	-	-	423 699
Bureau du Conseil exécutif.....	12 591	-	-	-	12 591
Cabinet du premier ministre.....	1 734	-	-	-	1 734
Développement social.....	1 742 504	23 354	-	-	1 765 858
Éducation et Développement de la petite enfance.....	2 111 300	1 605	67 252	-	2 180 157
Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....	757 732	2 200	2 649	5 136	767 717
Énergie.....	78 444	-	-	-	78 444
Environnement et Gouvernements locaux.....	187 202	1 000	111 588	-	299 790
Finances et Conseil du Trésor.....	32 135	-	66	-	32 201
Gouvernement général.....	1 456 864	-	-	-	1 456 864
Justice et Sécurité publique.....	403 213	-	23 365	-	426 578
Opportunités Nouveau-Brunswick.....	71 200	-	-	-	71 200
Ressources naturelles.....	141 468	17 350	7 519	-	166 337
Santé.....	4 091 088	40 280	1 750	-	4 133 118
Service de la dette publique.....	673 000	-	-	-	673 000
Société d'habitation du Nouveau-Brunswick.....	232 958	44 085	3 600	-	280 643
Société de développement régional.....	79 571	33 075	-	226 726	339 372
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	84 840	19 017	5 601	8 848	118 306
Transports et Infrastructure.....	398 934	1 075 265	1 800	120 487	1 596 486
Dépenses totales	13 069 326	1 257 946	225 190	361 197	14 913 659
Investissement dans les immobilisations corporelles.....	(3 061)	(1 069 825)	-	-	(1 072 886)
Opérations intercomptes.....	(32 374)	-	-	(159 755)	(192 129)
Amortissement des immobilisations corporelles.....	-	-	-	-	692 703
CHARGES TOTALES	13 033 891	188 121	225 190	201 442	14 341 347